

**Aux Sénatrices et Sénateurs**  
**Le Sénat**  
**15 rue de Vaugirard**  
**75006 Paris**

**Objet : ratification du CETA**

Mesdames et Messieurs les Sénatrices et Sénateurs,

Le 21 mars prochain, vous serez amené·es à vous prononcer sur la ratification du CETA, cet accord de libéralisation du commerce et de l'investissement entre l'Union européenne et le Canada. Conclu en 2016, le CETA n'est toujours pas pleinement ratifié, ni en France ni au sein de l'UE, huit ans plus tard. La partie commerciale de l'accord, soit environ 90% du texte, est pourtant entrée en application provisoire dès septembre 2017, sans que les parlementaires nationaux n'aient été consulté·es à ce sujet. La France fait partie des 10 Etats-membres de l'UE qui n'ont toujours pas pleinement ratifié le CETA. Le contexte actuel de crise agricole devrait nous permettre de compter sur vous.

Malgré vos demandes réitérées, notamment par le vote d'une [résolution](#) invitant le gouvernement à « envisager la poursuite de la procédure de ratification du CETA » le 15 avril 2021, les promesses de l'exécutif d'ouvrir les débats sur les risques de cet accord en inscrivant le CETA à l'agenda du Sénat sont restées sans lendemain. Cela a privé le Sénat, et le pays, d'un débat démocratique à son sujet. A ce jour, seule l'Assemblée nationale s'est prononcée sur le CETA, dans un vote précipité au milieu de l'été, divisant fortement la majorité présidentielle d'alors : le 23 juillet 2019, une majorité de députés n'ont pas voté en faveur de la ratification du CETA (211 contre et 77 abstentions contre 265 pour).

Le 21 mars 2024, vous avez donc l'occasion de vous prononcer enfin sur la ratification d'un accord qui n'est pas devenu « bénéfique » comme par enchantement comme voudrait le faire croire l'exécutif. Agiter quelques chiffres bien choisis pour illustrer des opportunités commerciales ne rend pas compte de la réalité des effets et des risques d'un tel accord de libéralisation du commerce et de l'investissement sur le long terme. Permettez-nous de vous en rappeler quelques-uns :

- Normes agricoles moins restrictives au Canada : Les normes négociées entre l'UE et le Canada sont moins restrictives que celles imposées aux agriculteur·rices français·es, créant un déséquilibre inacceptable. Le Canada par exemple utilise toujours plus de 40 molécules de pesticides interdites dans l'UE.
- Déstabilisation des filières locales : la mise en concurrence de systèmes productifs nationaux exerce nécessairement une pression à la baisse sur les prix agricoles et les normes des deux côtés de l'Atlantique
- Justice d'exception pour les multinationales : Le mécanisme de règlement des différends investisseur-État, bien que modifié, reste une menace pour la capacité des États à réguler dans l'intérêt public.
- Menace pour la démocratie : les mécanismes de coopération règlementaire et de règlement des différends investisseur-État donnent aux entreprises un pouvoir disproportionné sur les politiques publiques, au détriment de votre pouvoir en tant que parlementaires.
- Impacts sur le climat : les dispositions du CETA ne fournissent pas une protection adéquate contre les impacts négatifs d'un tel accord sur le climat, et le prétendu "Veto climatique" ne résout pas la question ;

Voter contre le CETA ne signifie pas s'isoler et mettre fin au commerce transatlantique entre l'UE et le Canada, pas plus qu'isoler la France en Europe. Voter contre la ratification du CETA c'est ouvrir les conditions de possibilité d'une remise à plat de la politique commerciale européenne. Celle-ci ne doit pas continuer à faire de l'agriculture une monnaie d'échange, au détriment des agriculteurs et agricultrices, de la qualité de notre alimentation ou de notre souveraineté alimentaire. Nous devons pouvoir décider des règles que nous voulons dans l'UE, sans en être empêché·es par ces accords et/ou être menacé·es d'être attaqué·es par des multinationales canadiennes ou passant par leur filiales au Canada. Enfin, nous ne saurions conclure sans rappeler qu'il n'y a « ni commerce ni parts de marché sur une planète morte ».

Nous vous prions de recevoir, Mesdames et Messieurs les Sénatrices et Sénateurs, l'expression de nos sincères salutations.

### **[Organisations Signataires]**

ActionAid France  
Action non-violente COP21  
Aitec  
Alofa Tuvalu  
Alternatiba  
Amis de la Terre France  
Attac France  
Bloom  
CADTM France  
CCFD-Terre Solidaire  
Collectif national Stop CETA-Mercosur  
Confédération Paysanne  
CGT  
Chrétiens Unis pour la Terre  
Extinction Rebellion France  
Génération Futures  
Greenpeace France  
Fédération Artisans du Monde  
Fondation Copernic  
Fondation pour la Nature et l'Homme  
FoodWatch  
FNE  
France Amérique Latine - FAL  
FSU  
Institut Veblen  
LDH  
Le Mouvement de la paix  
MIRAMAP - Mouvement Inter-régional des AMAP  
Nature et Progrès Fédération  
Notre affaire à tous  
Solidaires  
WECF  
ZEA